

# TAUX APPLICABLES POUR LES CONTRIBUTIONS UNITAIRES

## Action Clé 1- Mobilité des individus pour le secteur de l'Enseignement et la formation professionnels

### (VET) – Mobilité pour les apprenants et le personnel – Appel à propositions 2021

#### 1. Frais de voyage

Distances	Moyen de transport standard	Moyen de transport écoresponsable
Entre 0 et 99 Km	23 € par participant	
Entre 100 et 499 Km	180 € par participant	210 € par participant
Entre 500 et 1999 Km	275 € par participant	320 € par participant
Entre 2000 et 2999 Km	360 € par participant	410 € par participant
Entre 3000 et 3999 Km	530 € par participant	610 € par participant
Entre 4000 et 7999 Km	820 € par participant	
8000 Km ou plus	1500 € par participant	

**Nota Bene** : le calcul des distances s'entend au sens de **la distance à vol d'oiseau** entre ville de départ (A) et ville d'arrivée (B) des mobilités. **Seul l'aller est pris en compte** dans le calcul de la distance. **Néanmoins, le montant affiché tient compte de l'aller et du retour.**

Le calculateur de distance fourni par la Commission européenne est celui que vous devez utiliser pour définir la tranche kilométrique applicable : [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr).

#### 2. Contribution aux frais de séjour

	Pays de destination	Mobilité du personnel – taux journalier	Mobilité des apprenants – taux journalier
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède.	119 €	43 €
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, France, Malte, Pays-Bas, Portugal.	106 €	37 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Turquie.	92 €	32 €

**Nota Bene** : le montant par jour est calculé comme suit :

- Jusqu'au 14<sup>ème</sup> jour d'activité : le montant indiqué dans le tableau ci-dessous par jour et par participant ;

- A partir du 15<sup>ème</sup> jour d'activité : 70% du montant indiqué dans le tableau ci-dessous par jour et par participant.

Les mêmes taux s'appliquent aux accompagnateurs.

### 3. Contribution à l'organisation du projet

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité du personnel pour des cours et des formations	100 € par participant
Expert invité	100 € par participant
Enseignant ou éducateur accueilli en formation	100 € par participant
Participation à des concours de métier	100 € par participant

Type d'activité	De 1 à 100 participants	Au-delà de 100 participants
Mobilité d'apprentissage de courte durée des apprenants de l'EFP	350 € par participant	200 € par participant additionnel
Mobilité du personnel pour une période d'observation en situation de travail, une mission d'enseignement ou de formation, une participation à un cours et/ou formation	350 € par participant	200 € par participant additionnel

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité d'apprentissage de longue durée des apprenants de l'EFP (ErasmusPro)	500 € par participant
Participation à toute activité avec les pays partenaires	500 € par participant

Nota Bene : Les accompagnateurs et le personnel effectuant des visites préparatoires ne sont pas considérés comme des participants aux activités de mobilité à des fins d'apprentissage et ne sont pas pris en compte pour le calcul du soutien organisationnel.

### 4. Frais d'inscription

**Taux appliqué** : 80 € par jour par participant et 800 € maximum par personnel participant au projet.

### 5. Soutien à l'inclusion pour les organismes

**Taux appliqué** : 100 € par participant pour les coûts liés à l'organisation d'activités de mobilité pour les participants ayant moins d'opportunités.

### 6. Visites préparatoires

**Taux appliqué** : 575 € par participant, avec un maximum de trois participants par visite.

## 7. Soutien linguistique

**Taux appliqué** : 150 € par participant éligible pouvant bénéficier d'un soutien linguistique en ligne mais ne pouvant pas en bénéficier en raison de l'indisponibilité de la langue ou du niveau approprié.

En complément : 150 € par participant à une mobilité de longue durée (ErasmusPro).

Nota Bene : Un soutien linguistique individuel n'est pas prévu pour le personnel participant à une activité de mobilité de moins de 31 jours.